

Note synthétique sur CA 2022 : BP2022 ou CA2022

DEPENSES En fonctionnement :	Budget Voté	Réalisé
Chapitre 011 Charges à caractère général	239 288.01 €	179 890.86 €
- Eau, électricité, chauffage, combustible,		
- Fournitures scolaires, administratives et diverses,		
- Entretien des bâtiments et de la voirie, maintenance matériel communal, etc.,		
- Primes d'assurances,		
- Fêtes et cérémonies,		
- Gardiennage forêt, impôts et taxes...		
Chapitre 012 Charges de personnel	164 568.75 €	140 540.61 €
- Rémunération du personnel ; Cotisations URSSAF, retraites et divers...		
Chapitre 014 Atténuation de produits	48 404.00 €	47 204.00 €
- Reversement au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), Fonds de péréquation des ressources intercommunales		
Chapitre 65 Charges de gestion courante	58 028.00 €	57 293.00 €
- Indemnités d'élus,		
- Service incendie, SICECO, CVO, Subventions aux associations		
Chapitre 66 Charges financières et exceptionnelles	6 122.45 €	6 122.45 €
- Intérêts des emprunts		
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	2 000.00 €	0.00 €
- Remboursements divers, titres annulés, majorations, etc.		
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	5 820.89 €	5 820.89 €
Chapitre 042 opérations d'ordre entre section (Amortissements) ...	4 506.23 €	4 506.23 €

RECETTES En fonctionnement : Les dépenses de fonctionnement sont financées par des recettes de fonctionnement constituées essentiellement de dotations et de participations de l'Etat (dont la baisse significative est déjà amorcée et va se poursuivre dans les années à venir), ainsi que des impôts et taxes communales (avec l'avenir incertain dans le contexte de la suppression de la taxe d'habitation par l'Etat), de recettes diverses tels que les produits forestiers, les revenus de la salle des fêtes, le bail de chasse, les baux ruraux, etc.

Chapitre 002 Excédent antérieur reporté Fonctionnement ...	367 549.82 €	367 549.82 €
Chapitre 013 Atténuation de charges	703.86 €	1 321.46 €
- Remboursement arrêts maladie du personnel,		
Chapitre 70 Produits des services	32 932.78 €	34 758.95 €
- Vente de bois (coupes de bois, têtes de chênes, affouages, etc.), VENTE DE BOIS réalisée en 2023 : 1 716.00 €!		
- Concessions cimetière, Redevances RODP, RPI, Bail de chasse, etc.		
Chapitre 73 Impôts et taxes	300 942.00 €	333 813.97 €

TAXES COMMUNALES 2022 : Le Conseil Municipal a voté l'augmentation de 1,5% des taux d'imposition pour 2022 pour les deux seuls impôts restant dans la gestion de la commune, à savoir la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (au vu du « gel » du taux de la taxe d'habitation dans le contexte de sa suppression - avec reprise du montant de l'exercice 2019 pour 2021 pour les résidences secondaires uniquement ; **transfert du taux départemental de 2020 à la commune (21% pour la Côte-d'Or)** + calcul des compensations de l'Etat reposant sur les bases de 2017 + le versement du coefficient correcteur pour les communes ayant augmenté leurs taux depuis 2017, ce qui est le cas de la commune de Bessey-lès-Cîteaux : augmentation des taux en 2018 : + 5% ; depuis 2019 : + 1.5%). Ci-dessous un tableau récapitulatif :

	Taux moyens communaux de 2021, au niveau (en %) :		Taux de la commune de Bessey (en %)	
	National	Départemental	2021	2022
Taxe d'habitation			15.98	15.98
Taxe foncière (bâti)	37.72	44.31	35.93 (= 14.62 + 21.31 Taux Dépt. Côte-d'Or 2020)	36.47
Taxe foncière (non bâti)	50.14	36.61	55.55	56.38
Compensation-relais CFE (TP)	-	-	-	-

Chapitre 74 Dotations et participations	83 660.00 €	81 547.78 €
- DGF, DSR, Dotation élus locaux, DNP, etc.		
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	10 200.00 €	11 000.09 €
- Locations (logement communal, salle des fêtes, etc.), Bibliothèque municipale		
Chapitre 77 Produits exceptionnels	616.00 €	1 323.22 €
- Libéralités, dons, Remboursements sinistres, etc. (Groupama - remb.Sinistre Volet Ecole MAT ; EDF Trop Versé Fact.)		

TOTAL En fonctionnement :

Dépenses	528 738.33 €	435 557.15 €
Recettes	796 604.46 €	463 765.47 €

DEPENSES En investissement :	Budget Voté	Réalisé
Chapitre 001 Déficit reporté.....	46 897.38 €	46 897.38 €
Chapitre 16 Remboursement d'emprunts.....	60 327.12 €	60 972.12 €

dont DM n°1 = 645.00 € pour remboursement caution Lgt communal ↕

- Remboursement du capital des emprunts 60 327.12 € (art.1641) + Remb. Caution Lgt comm. 645€ (art.165)

La Commune rembourse actuellement trois emprunts, à savoir : 1° celui du groupe scolaire contracté en 2011 (pour 20 ans - échéance en 2031) dont on a pu renégocier le taux en 2016 et, de nouveau, en 2020 ; 2° celui contracté en 2018 de 120 000 € (pour 10 ans) pour financer les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux et 3° celui contracté en 2020 de 150 000 € (pour 7 ans) pour financer les travaux de voirie et de réfection des bâtiments communaux. Ces emprunts ont été contractés pour faire face à la baisse constante des recettes communales dans le contexte économique difficile et pouvoir poursuivre nos engagements de la mise en valeur du patrimoine local, mieux répartir la charge des investissements sur plusieurs exercices et préserver le « fonds de roulement » du budget communal.

2

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles.....	1 000.00 €	0.00 €
-------------------------------------------------------	-------------------	---------------

- Art.2051 Concessions et droits similaires (Complément Connecteurs suite à l'Achat Logiciel COLORIS pour la MAIRIE en 2020 - reliquat)

Chapitre 204 Subventions d'équipement versées (sans RAR2021)	14 621.03 €	6 398.27 €
---------------------------------------------------------------------	--------------------	-------------------

↳ Travaux d'éclairage public SICECO : Txv EP2021 Rénovation 3^{ème} Tranche - rues d'Aval et Cour du Maine 6 999.97€ +TxvEP2022

Rénovation 3 boules vers église 1 177.29€ (↯ txv non réalisés sur 2022 et reportés sur BP2023 = 8 177.26€)

dont RAR 2021 reportés sur BP 2022 : Txv EP2021 3points supp. rue des Meix 6 421.03 €

Chapitre 21 Immobilisations corporelles (64 997.00 € sans RAR2021)	71 447.41 €	62 985.09 €
---------------------------------------------------------------------------	--------------------	--------------------

dont RAR 2021 reportés sur BP 2022 : Achat 3 unités VPI (vidéoprojecteurs interactifs) : 6450.41 € (montant HT).

- Travaux d'investissement (travaux sylvicoles ; bâtiments et patrimoine ; voirie et acquisitions diverses, etc.)

Cette année, en raison de la hausse des prix d'énergie et des fournitures ainsi que d'importantes dépenses de fonctionnement pour la maintenance et l'entretien courant des bâtiments communaux, uniquement de menus travaux d'investissement, non subventionnables, ont été inscrits au Budget et réalisés, à savoir : I) travaux sylvicoles parcelles 30 et 31 + reliquat 2021 parcelle 30 ; II) travaux de voirie - création de caniveaux eaux pluviales rue de la Chapuserie et purge de la rue de la Cure ; III) travaux d'aménagement du cimetière : Jardin de Souvenir et caveau provisoire ; IV) installation des systèmes d'alarme dans les bâtiments communaux (Ecole Primaire et Mairie et Salle des Fêtes) ; V) rampe PMR de la Salle Multimédia ; VI) remplacement d'un poteau incendie Impasse du Moulin (devis SAUR) ; VII) panneaux signalétiques de voirie, etc.

RECETTES En investissement : Ces dépenses d'investissement sont financées en grande partie par des subventions (notamment celles départementales dont le cadre des divers programmes d'appel à projets Patrimoine ou Voirie, etc., la DETR), mais aussi par le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), par l'excédent de fonctionnement de l'année précédente et par le nouvel emprunt.

Chapitre 001 Solde d'exécution d'investissement reporté.....	0.00 €	0.00 €
---------------------------------------------------------------------	---------------	---------------

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement.....	5 820.89 €	5 820.89 €
-------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------------

Chapitre 040 opérations d'ordre entre section (Amortissements)	4 506.23 €	4 506.23 €
-----------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------------

Chapitre 10 Dotations Fonds divers Réserves.....	77 154.53 €	65 608.06 €
---------------------------------------------------------	--------------------	--------------------

- Excédent de fonctionnement (Compte 1068 : 27 154.53 €)

- Taxe d'aménagement,

- FCTVA...

Chapitre 13 Subventions d'investissement (sans RAR2021).....	98 367.80 €	48 236.87 €
---------------------------------------------------------------------	--------------------	--------------------

- Subventions de l'Etat (DETR, etc.),

- Subventions du CD21 (VCO, Patrimoine, Voirie, etc.).

- (+ RAR 2021 reportés sur BP 2022 : 32 614.29 €)

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées.....	0.00 €	675.00 €
-------------------------------------------------------	---------------	-----------------

- Emprunt, Caution Lgt communal

TOTAL En investissement :

Dépenses.....	134 543.12 € (+ RAR2021 : 12 871.44 €) + 46 897.38 € =	194 311.94 €	 	130 355.48 €
----------------------	---------------------------------------------------------------	---------------------	----------	---------------------

Recettes.....	185 868.45 € (+ RAR2021 : 32 614.29 €) =	218 482.74 €	 	119 026.16 €
----------------------	-------------------------------------------------	---------------------	----------	---------------------

RAR 2022 à reporter sur BP2023 :

Dépenses : 8 177.26 €

Recettes : 32 614.29 €

